

MISE EN SERVICE DU NOUVEAU REMORQUEUR TSM ALBATRE

***Le Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe,
Alain LE VERN et Loïc THOMAS, Directeur Général de la
compagnie de remorquage Thomas Service Maritimes
accueillent le nouveau remorqueur du Port de Dieppe***

Alain Le Vern, président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et de la Région Haute-Normandie et Loïc THOMAS, Directeur Général de la compagnie de remorquage Thomas Service Maritimes ont réceptionné jeudi 17 janvier le nouveau remorqueur TSM Albâtre qui assurera les prochaines années toutes les missions de remorquage sur le port de Dieppe.

Le nouveau marché de remorquage souscrit avec la Compagnie de Remorquage Dieppois, filiale de Thomas Service Maritimes, est entré en vigueur le 1^{er} janvier, pour une durée de 7 ans. Il prévoyait la mise en service d'un nouveau remorqueur au terme d'un délai maximum de trois mois après le démarrage des prestations.

Le TSM ALBATRE, remorqueur de nouvelle génération, réceptionné ce jour répond aux exigences du Port de Dieppe. Performant et polyvalent, il conforte le commerce maritime et permettra de développer des activités complémentaires, en lien notamment avec l'éolien offshore.

Caractéristiques principales du nouveau remorqueur « TSM Albâtre » :

Le TSM ALBATRE est un remorqueur très innovant, compact, embarquant de nombreux matériels différents et pouvant assurer des missions très variées :

- opérations en mer (remorquage / relevage ancres / pose de bouées) ;
- opérations de nivelage (portique 10 tonnes et charrue) ;
- opérations de transport de charge et de levage (grue 38 tonnes/m - 6 tonnes à 6 mètres) ;
- opérations de transport de personnels (capacité de transport 12 personnes).

Le groupe THOMAS assure le remorquage sur le port de Dieppe depuis 2009. La compagnie dieppoise de remorquage THOMAS effectue à Dieppe une centaine d'opérations par an. Le budget consacré par le Syndicat Mixte au remorquage s'élève à plus de 600 000 euros/an.

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe procédera à la vente de son ancien remorqueur Gabriel de Clieu, construit en 1973, aux meilleures conditions du marché.

Pour Alain Le Vern, président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : *« le nouveau remorqueur a pour qualité majeure la polyvalence. Il développe de multiples fonctions et comme le port de Dieppe fait de la mixité des activités un atout ! C'est un signal fort en direction des opérateurs et la démonstration qu'avec un outillage et une infrastructure renouvelés, l'avenir du port de Dieppe est résolument tourné vers l'avenir et le développement des futurs parcs éoliens offshore ».*

